

BQ, 4 décembre 2015

Le député (PS) de l'Essonne Romain COLAS dépose deux propositions de loi visant à rénover la législation sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques

Le député (PS) de l'Essonne Romain COLAS, rapporteur spécial du programme budgétaire Vie politique, culturelle et associative, a présenté hier deux propositions de loi portant sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, avec l'objectif affiché de contribuer à l'émergence d'un "écosystème vertueux" et plus "transparent".

Les deux textes (une proposition de loi ordinaire et une proposition de loi organique), déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale mais pas encore formellement enregistrés, sont co-signés par quelque 150 députés socialistes, dont le président du groupe Bruno LE ROUX et le président de la commission des Lois Jean-Jacques URVOAS. Ils se fondent en grande partie sur un rapport de M. COLAS, adopté en juillet par la commission des Finances (cf. BQ du 16/07/2015).